

Accord d'accès au portail des partenaires

Accord d'accès au portail pour les partenaires

Votre accès et votre utilisation du Portail pour les partenaires du Registre des entreprises de l'Ontario (Portail pour les partenaires du REO), ainsi que les informations, produits et services décrits sur le Portail pour les partenaires du REO ou devant être obtenus par le biais du Portail pour les partenaires du REO, sont soumis aux conditions générales d'utilisation suivantes (**conditions générales**) du présent accord d'accès et votre utilisation du Portail pour les partenaires du REO constitue votre acceptation de ces conditions. Outre ces conditions générales, les [conditions générales d'utilisation](#) contenues sur tous les sites Web du gouvernement de l'Ontario s'appliquent également à votre accès et à votre utilisation du Portail pour les partenaires du REO. Si vous n'êtes pas d'accord avec ces conditions générales, vous devez vous abstenir d'utiliser le Portail pour les partenaires du REO.

Le gouvernement de l'Ontario peut modifier sans préavis ces conditions générales, les droits d'accès et les avis à tout moment et occasionnellement, pour quelque motif que ce soit. Vous devez consulter périodiquement les conditions générales pour prendre connaissance de la version actuelle qui régit votre utilisation du Portail pour les partenaires du REO. Si vous continuez à utiliser le Portail pour les partenaires du REO après la date d'entrée en vigueur de ces modifications, cela signifie que vous acceptez celles-ci et que vous y consentez.

Interprétation

Dans les présentes conditions générales, « **nous** », « **notre** » ou « **nos** » désignent le Ministère des Services au public et aux entreprises (le « Ministère ») et Sa Majesté le Roi du chef de l'Ontario (ou plus communément appelé le gouvernement de l'Ontario).

Les termes suivants ont la signification qui leur est donnée dans le présent accord d'accès :

Système de gestion des identités et de l'accès désigne un service d'authentification qui permet aux utilisateurs du Portail pour les partenaires de créer et d'utiliser une seule identité pour accéder à des applications protégées du gouvernement de l'Ontario, comme GO Secure et Accès public sécurisé.

La propriété intellectuelle désigne tout droit intellectuel, industriel ou autre droit exclusif de tout type, sous quelque forme que ce soit, protégé ou protégeable en vertu des lois du Canada, de tout pays étranger ou de toute subdivision politique de tout pays, y compris, sans s'y limiter, tout droit intellectuel, industriel ou exclusif protégé ou protégeable par la législation, la common law ou l'équité.

Représentant du Ministère/de ServiceOntario désigne l'Unité de l'amélioration continue et des relations d'affaires, ServiceOntario, Ministère des Services au public et aux entreprises.

Registre des entreprises de l'Ontario ou REO désigne l'application électronique du Ministère qui tient un registre public de renseignements sur les entreprises et les sociétés exerçant leurs activités en Ontario.

Fonction publique de l'Ontario désigne les ministères et autres unités administratives du gouvernement de l'Ontario dirigés par les ministres de la Couronne.

Portail des partenaires désigne une interface à usage spécial permettant aux intermédiaires d'accéder au Registre des entreprises de l'Ontario.

Les **médias sociaux** désignent les applications basées sur le Web et les forums en ligne qui permettent aux utilisateurs d'interagir, de partager et de publier du contenu tel que du texte, des liens, des photos, de l'audio et de la vidéo. Les plateformes de médias sociaux comprennent notamment Twitter, Facebook, TikTok, YouTube, Instagram, Snapchat et LinkedIn.

Date d'entrée en vigueur

Les présentes conditions générales entrent en vigueur à la date à laquelle vous les acceptez (**date d'entrée en vigueur**) et la durée du présent accord d'accès sera automatiquement renouvelée pour des périodes successives d'un an à compter de la date anniversaire de la date d'entrée en vigueur, selon les mêmes conditions générales (ou telles que modifiées par le Ministère), sauf si nous limitons, résilions ou suspendons votre compte, votre accès et votre utilisation.

Confidentialité

Nous respectons votre droit à la confidentialité. Les renseignements personnels que vous nous fournissez par le biais du Portail pour les partenaires du REO seront traités conformément aux normes établies par notre [Déclaration de confidentialité](#). De plus, nous ne recueillons et n'utilisons vos renseignements personnels (et ceux de vos employés autorisés) que si cela est nécessaire pour vous fournir l'accès et l'utilisation du Portail pour les partenaires du REO.

Accès et utilisation

Dans le cadre de notre démarche d'autorisation d'accès à l'interface du Portail pour les partenaires du REO et de votre acceptation des présentes conditions générales, nous établirons le compte de votre organisation avec un (1) compte d'utilisateur et administrateur local avec un accès unique (**le compte d'utilisateur et administrateur**

local). Sous réserve des conditions générales du présent accord d'accès et des déclarations et garanties mentionnées ci-dessous, vous reconnaissez et acceptez : (i) de ne permettre qu'à vos employés autorisés d'avoir accès au Portail pour les partenaires du REO par le biais du compte d'utilisateur et administrateur local; (ii) que votre administrateur local est responsable de l'établissement et de la maintenance de tous les comptes d'utilisateur de votre organisation au sein du Portail pour les partenaires du REO; et (iii) que nous sommes seuls habilités à autoriser le type d'accès et les autorisations qui vous sont accordés pour accéder et utiliser le Portail pour les partenaires du REO sous votre compte d'utilisateur et administrateur local.

Paiement

Pour tous les produits et services que vous achetez par le biais du Portail pour les partenaires du REO, le paiement des frais doit être effectué électroniquement par carte de crédit. Vous serez redirigé vers un site Web tiers sécurisé pour traiter votre paiement. Vous convenez expressément que nous sommes autorisés à facturer et à débiter de votre carte de crédit les frais applicables, les taxes applicables et tous les autres frais que vous pouvez avoir engagés avec nous dans le cadre de votre utilisation du Portail pour les partenaires du REO. Ces frais, taxes et charges connexes seront facturés sur la carte de crédit que vous avez fournie au moment où les frais ou charges sont dus et payables. Vous acceptez de nous permettre, ou de permettre à nos prestataires et fournisseurs de services, de traiter et de stocker vos informations de paiement.

Authentification et accès des employés

Vous reconnaissez et acceptez ce qui suit en ce qui concerne l'authentification et l'accès au Portail pour les partenaires du REO;

- vous devez accéder au Portail pour les partenaires du REO uniquement au moyen du système de gestion des identités et de l'accès du gouvernement de l'Ontario;
- vos employés autorisés doivent accéder au Portail pour les partenaires du REO au moyen du système de gestion des identités et de l'accès du gouvernement de l'Ontario. Si aucun canal sécurisé n'existe pour votre employé autorisé, vous devez créer un nouveau compte et établir de nouvelles données d'ouverture de session; et
- vous avez la responsabilité de protéger et de sécuriser les données d'ouverture de session de vos employés autorisés.

Déclarations et garanties

En accédant au Portail pour les partenaires du REO, vous déclarez et garantisiez au Ministère que :

- toute information fournie au Ministère demandant l'accès au Portail pour les partenaires du REO est vraie et exacte à tous égards à la date de votre demande d'accès;
- vous avez le pouvoir, la capacité et l'autorité de conclure le présent accord d'accès et d'exécuter ses obligations en vertu des présentes;
- vous pouvez faire un usage raisonnable des informations obtenues grâce à l'accès autorisé au Portail pour les partenaires du REO, mais vous ne devez pas tenter de modifier, réviser, changer ou remanier le programme ou les informations contenues dans le Portail pour les partenaires du REO; et
- vous avez obtenu de votre client commercial tous les droits, consentements, autorisations et accords nécessaires et appropriés pour agir en tant que son mandataire en autorisant, en accédant et en utilisant le Portail pour les partenaires du REO afin d'effectuer des recherches, des dépôts, des enregistrements et des transactions en son nom, et acceptez toute responsabilité découlant de l'utilisation du Portail pour les partenaires du REO en tant que mandataire de votre client commercial;
- le Ministère peut demander une copie du droit, du consentement, de l'autorisation ou de l'accord de votre client commercial afin de vérifier que vous avez obtenu l'autorité appropriée pour agir en son nom;
- en accordant à vos employés autorisés l'accès au Portail pour les partenaires du REO, par le biais du compte utilisateur et administrateur local que nous avons créé, vous avez fait toutes les vérifications nécessaires de vos employés pour vous assurer qu'il n'y a aucune indication qu'un employé puisse présenter un risque pour la sécurité ou l'intégrité du Portail pour les partenaires du REO, ou un risque d'utilisation abusive du Portail pour les partenaires du REO;
- vous avez des structures de gestion et des politiques appropriées pour régir les droits d'accès et de non-accès de vos employés au Portail pour les partenaires du REO;
- vous devez faire de votre mieux et imposer les niveaux de sécurité les plus élevés possibles à vos employés autorisés à accéder et à utiliser le Portail pour les partenaires du REO; et
- toutes les informations relatives à l'accès au Portail pour les partenaires du REO sont strictement confidentielles et ne doivent pas être divulguées à aucune autre

personne ou tiers (à l'exception de vos employés et vos clients commerciaux) et vous êtes responsable du maintien de la confidentialité de toute authentification et de tout identifiant d'accès que nous vous avons fourni.

Confidentialité et restrictions en matière de publicité

Toute publicité ou publication relative au Portail pour les partenaires du REO est laissée à l'entière discrétion du ministère. Le Ministère peut, à sa seule discrétion, reconnaître votre accès au Portail pour les partenaires du REO dans toute publicité, média social ou publication. Vous ne devez pas faire état de votre utilisation du Portail pour les partenaires du REO ni de votre association avec celui-ci sans le consentement écrit préalable du Ministère. Sans limiter la portée générale du présent article, vous ne devez pas, entre autres, communiquer directement ou indirectement avec les médias ou les médias sociaux en ce qui concerne le Portail pour les partenaires du REO, à moins d'avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite expresse du Ministère de le faire.

Droit de perception du Ministère

Conformément à vos déclarations et garanties ci-dessus, les droits, consentements, autorisations et accords que vous obtenez de votre client commercial peuvent être obtenus sous forme écrite ou électronique. Nous pouvons demander une copie du droit, du consentement, de l'autorisation ou de l'accord de votre client commercial afin de vérifier que vous avez obtenu les autorisations appropriées pour agir en son nom. En plus de l'autorité, des droits, des consentements et des accords mentionnés ci-dessus, vous (et non le Ministère) êtes responsable de fournir tout soutien à votre client commercial par le biais de votre utilisation et de votre accès au Portail pour les partenaires du REO, comme indiqué plus en détail dans le présent accord d'accès.

Portail pour les partenaires du REO, disponibilité et soutien

L'accès au Portail pour les partenaires du REO est possible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sous réserve de notre droit de suspendre le fonctionnement du Portail pour les partenaires du REO, ou la disponibilité de la totalité ou d'une partie des produits ou services sur le Portail pour les partenaires du REO ou devant être obtenus par le biais de celui-ci, pour toute période avec ou sans préavis, que ce soit à des fins de mise à niveau, de maintenance du système ou autre. Le Portail pour les partenaires du REO et les informations, produits et services obtenus par le biais du Portail pour les partenaires du REO peuvent être modifiés, supprimés, édités ou retirés par nous à notre discrétion et à tout moment, avec ou sans préavis.

Le soutien du Portail pour les partenaires du REO sera assuré par le centre d'appels de ServiceOntario. Les centres d'appels sont ouverts du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h (heure de l'Est), à l'exception des jours fériés.

Téléphone: 416 314-8880

Numéro sans frais: 1 800 361-3223

ATS: 416 325-3408

Sans frais ATS: 1 800 268-7095

Aucune utilisation illégale ou interdite

Vous acceptez d'utiliser le Portail pour les partenaires du REO uniquement à des fins légales et conformément aux présentes conditions générales. Pour accéder et utiliser le Portail pour les partenaires du REO, vous devez :

- vous abstenir de porter atteinte à la sécurité ou à l'intégrité des systèmes ou des réseaux informatiques du gouvernement de l'Ontario ou, là où le Portail pour les partenaires du REO est hébergé par un tiers, des systèmes et des réseaux informatiques de ce tiers;
- vous abstenir d'utiliser ou de faire un usage abusif du Portail pour les partenaires du REO d'une manière qui pourrait nuire à la fonctionnalité du Portail pour les partenaires du REO, de tout site Web du gouvernement de l'Ontario et des systèmes utilisés pour fournir le Portail pour les partenaires du REO;
- vous abstenir de tenter d'obtenir un accès non autorisé à tout matériel autre que celui dont vous avez reçu l'autorisation expresse d'accès.
- vous abstenir de tenter de modifier, de copier, d'adapter, de reproduire, de désassembler, de décompiler ou de recréer par rétro-ingénierie les programmes informatiques utilisés pour fournir le Portail pour les partenaires du REO.

Résiliation

Nous pouvons interrompre votre accès et votre utilisation du Portail pour les partenaires du REO, en limitant, en résiliant ou en suspendant votre accès et votre utilisation du Portail pour les partenaires du REO à tout moment, avec ou sans motif ou préavis et sans responsabilité. En cas de résiliation ou de suspension, votre droit d'utiliser le Portail pour les partenaires du REO cessera immédiatement.

Propriété

Le gouvernement de l'Ontario est propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle et de tous les autres droits, titres et intérêts relatifs à l'ensemble des applications logicielles, des bases de données, du matériel et des renseignements qu'il utilise pour vous donner accès et vous permettre d'utiliser le Portail pour les partenaires

du REO. L'ensemble du contenu et de la conception du site Web du Portail pour les partenaires du REO est protégé par les lois canadiennes et internationales sur le droit d'auteur. Le contenu du Portail pour les partenaires du REO est protégé par le droit d'auteur de la Couronne. L'Imprimeur du Roi pour l'Ontario est titulaire du droit d'auteur de la Couronne © 2023.

Exclusion de garantie

L'utilisation du Portail pour les partenaires du REO et de son contenu se fait à vos propres risques. Le Portail pour les partenaires du REO et l'ensemble de son contenu sont fournis « en l'état ». Vous ne devez pas vous fier au contenu publié ou lié au Portail pour les partenaires du REO sans d'abord faire vos propres demandes pour vérifier qu'il est exact, à jour et complet. Nous ne faisons pas, et rejetons expressément, toutes les représentations, les garanties, les engagements et les conditions, explicites ou implicites, découlant de l'application de la loi, de l'exécution, des pratiques commerciales, de l'usage du commerce ou autre, y compris toutes les garanties et conditions explicites ou implicites de : la qualité marchande, l'adéquation à un usage particulier, l'absence de contrefaçon, la sécurité, la qualité, l'absence de défauts ou la correction des défauts, l'utilisation ininterrompue, sans virus ou sans erreur du Portail pour les partenaires du REO; ou l'exactitude, l'actualité, la fiabilité, l'exhaustivité ou la pertinence du contenu du Portail pour les partenaires du REO.

Limitation de la responsabilité

En aucun cas, Sa Majesté le Roi du chef de l'Ontario ou les membres du Conseil exécutif et leurs employés, agents et entrepreneurs indépendants ne seront tenus responsables de toute perte ou de tout dommage, quels qu'ils soient (y compris, sans s'y limiter, les dommages directs, indirects, spéciaux, accessoires, consécutifs, punitifs, exemplaires ou autres, et y compris, sans s'y limiter, tout manque à gagner, coût, dépense, préjudice commercial, interruption des activités, réputation, perte d'information ou de programmes ou de données, perte d'économies, perte de revenus, perte de clientèle, perte de biens tangibles ou intangibles, honoraires d'avocat ou frais juridiques, perte de temps de gestion ou de bureau ou dommages de quelque nature que ce soit), qu'ils soient fondés sur un contrat, un délit, une négligence ou tout autre fondement juridique, en relation avec le site Web du Portail pour les partenaires du REO ou découlant de celui-ci, tout site Web lié ou toute plateforme de médias sociaux liée (y compris, sans s'y limiter, tout dommage subi en raison de l'utilisation, de l'incapacité d'utiliser, de la défaillance, des omissions ou des inexactitudes de ce site Web, de tout site Web lié ou de toute plateforme de médias sociaux liée, ou de tout service ou contenu de ce qui précède), même si le gouvernement de l'Ontario a été spécialement informé de la possibilité de tels dommages ou pertes, ou si ces dommages ou pertes étaient prévisibles.

Indemnité

Vous indemniserez et dégagez de toute responsabilité Sa Majesté le Roi du chef de l'Ontario, les membres du Conseil exécutif, ses ministres, ses directeurs, ses agents, ses conseillers, ses mandataires, ses personnes nommées et ses employés de toute perte et de toute procédure, quelle qu'en soit la cause, subie, encourue, intentée ou poursuivie, en rapport avec toute action ou omission de votre part ou de celle de votre personnel ou découlant de celui-ci résultant de votre utilisation du site Web du Portail pour les partenaires du REO, ou de toute violation par vous des présentes conditions générales et de toute autre condition applicable à votre accès et à votre utilisation du site Web du Portail pour les partenaires du REO, y compris les frais de défense ou de règlement de toute action, réclamation ou demande.

Modification

Nous pouvons modifier les conditions générales de temps à autre. La version révisée sera effective au moment où nous la publierons, sauf indication contraire. Vous serez informé des modifications apportées aux conditions générales. Si vous n'acceptez pas les conditions générales révisées, vous devez cesser d'utiliser le Portail pour les partenaires du REO, fermer votre compte et mettre fin à votre relation avec nous sans frais ni pénalité.

Liens vers d'autres sites

Le site Web du Portail pour les partenaires du REO peut fournir des liens vers d'autres sites Web et ressources qui sont maintenus et/ou contrôlés par des tiers et non par le gouvernement de l'Ontario (« **site Web de tiers** »). Vos interactions avec ces sites Web tiers ne concernent que vous et ces tiers. Nous n'approuvons pas le contenu, l'état, les produits, les services, les pratiques en matière de renseignements personnels, la propriété ou la légalité d'un tel site Web tiers lié, et nous n'en sommes pas responsables, et nous ne faisons aucune déclaration ou garantie de quelque nature que ce soit à cet égard, sauf si nous le déclarons expressément. Votre utilisation de ces sites Web tiers est soumise aux conditions générales établies par ces tiers, et nous vous invitons à consulter leurs conditions d'utilisation et leurs politiques de confidentialité avant d'utiliser leurs services. Vous convenez que nous ne sommes pas responsables, directement ou indirectement, de toute perte ou de tout dommage de quelque nature que ce soit causé ou prétendument causé par ces sites Web tiers ou en relation avec ceux-ci.

Loi applicable

Le présent accord d'accès et la résolution de tout litige lié à cet accord ou à l'accès ou à l'utilisation du Portail pour les partenaires du REO et des renseignements et services

obtenus par le biais du Portail pour les partenaires du REO sont régis et interprétés conformément aux lois de la province de l'Ontario et aux lois fédérales du Canada (selon le cas). Vous consentez et vous soumettez à la compétence exclusive des tribunaux situés dans la province de l'Ontario pour toute question et tout litige découlant de votre utilisation du Portail pour les partenaires du REO et du présent accord d'accès.

Acceptation

Vous devez accepter les conditions générales sans modification. En vous connectant au Portail pour les partenaires du REO, vous reconnaissez avoir lu et compris les conditions générales. Si vous n'êtes pas d'accord, vous n'aurez pas accès au Portail pour les partenaires du REO.

Avez-vous besoin d'aide? Veuillez appeler ServiceOntario au 416 314-8880 (grand Toronto) ou au 1 800 361-3223.